

Mise en œuvre de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse »

Une plus grande marge de manœuvre pour le tourisme et la construction

La fraction parlementaire du Parti Bourgeois-Démocratique Suisse (PBD) soutient pour l'essentiel la proposition présentée ce jour de mise en œuvre de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse », mais il souhaite que la validité des autorisations de séjour de courte durée soit prolongée. En outre, le PBD déplore que la promotion de la main-d'œuvre nationale ne soit pas développée de manière plus conséquente.

Suite à l'acceptation, le 9 février 2014, de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse », le Conseil fédéral et le Parlement fédéral ont pour mandat de mettre en œuvre sur le plan législatif la décision du peuple suisse. Le PBD a toujours été d'avis que la volonté du peuple de freiner l'immigration de masse ne devait pas être comprise comme une volonté de mettre en péril la libre circulation des personnes, ni les accords bilatéraux en vigueur. Le PBD soutient donc le concept présenté ce jour par la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) et en appelle à l'aptitude au compromis des forces en présence. Une majorité la plus large possible doit appuyer ce projet. Les électrices et électeurs pourront ensuite décider, par un éventuel référendum, s'ils approuvent la mise en œuvre de l'initiative telle que la propose le Parlement fédéral.

Le PBD s'oppose par contre aux autorisations de séjour de courte durée pour quatre mois seulement. Une telle durée de validité ne tient en effet pas compte, notamment, des besoins spécifiques des milieux du tourisme et de la construction.

Une des principales mesures visant à freiner l'immigration – sans mettre en péril la libre circulation des personnes – est la promotion systématique de la main-d'œuvre nationale. Une motion correspondante du PBD a clairement été transmise aux deux conseils. Le concept actuel de mise en œuvre se limite toutefois à des mesures réactives permettant « d'épuiser » le potentiel national. La plus importante de toutes les mesures de frein à l'immigration n'est donc pas encore mise en œuvre.

Améliorer les conditions proposées aux parents professionnellement actifs et les chances des générations plus âgées sur le marché du travail est un impératif datant d'avant l'acceptation de cette initiative. Le système de formation doit lui aussi être mieux ajusté aux besoins du marché du travail. De telles mesures doivent et peuvent être prises sur le plan de la politique intérieure ; il est inutile de les négocier avec l'Union européenne. Il est difficilement compréhensible que dans ce domaine justement, les actes tardent tant. Le PBD demande donc que sa motion soit enfin appliquée.

Renseignements :

CN Martin Landolt, 079 620 08 51
CN Rosmarie Quadranti, 079 865 66 11
CN Duri Campell, 079 222 03 87

02.09.2016